**NATIONS UNIES**
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ESCAP/1278
12 février 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Cinquante-neuvième session
24-30 avril 2003
Bangkok

**QUESTIONS ET FAITS ÉMERGENTS AU NIVEAU RÉGIONAL: GESTION DE LA MONDIALISATION**

(Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire)

# RAPPORT SUR LE CENTRE DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE POUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

**RÉSUMÉ**

Le présent rapport décrit les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et contient des recommandations au sujet de son programme de travail. En 2002, les activités du Centre ont été axées sur le renforcement des capacités technologiques, la promotion et la gestion de l'innovation ainsi que sur la constitution de réseaux sous-régionaux et régionaux pour aider les pays de la région à relever efficacement les défis que pose leur intégration à la nouvelle économie mondiale. Les programmes ont été organisés en fonction des demandes des pays membres dans les cinq grands domaines du programme de travail du Centre. Des mesures ont été prises pour renforcer le cadre institutionnel, consolider l'assise financière et étoffer les effectifs du Centre. Le CAPTT a sensiblement élargi ses relations de travail avec les organisations internationales, les institutions nationales et les organismes du secteur privé.

On trouvera en annexe au présent document des extraits reflétant l'essentiel du rapport du Conseil d'administration du CAPTT sur sa dix-septième session, qui s'est tenue les 31 octobre et 1er novembre 2002 à Hanoi.

TABLE DES MATIÈRES

*Page*

I. ACTIVITÉS DU CENTRE DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE POUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ..... 1

II. QUESTIONS À EXAMINER..... 5

*Annexe*

Rapport sur les délibérations du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie à sa dix-septième session..... 7

# I. ACTIVITÉS DU CENTRE DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE POUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

1. Conformément à son mandat, le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) favorise le transfert, le développement, l'adaptation et l'application des technologies dans la région de l'Asie et du Pacifique en privilégiant la promotion et le transfert d'écotechnologies dans les petites et moyennes entreprises (PME). En 2002, les activités du Centre ont été axées sur le renforcement des capacités technologiques, la promotion et la gestion de l'innovation et la constitution de réseaux sous-régionaux et régionaux. Elles ont privilégié cinq grands domaines: a) services d'appui au bénéfice des PME pour le transfert de technologie; b) gestion et innovation technologiques; c) écotechnologies; d) technologies émergentes; e) développement de l'entrepreneuriat féminin. Les activités, exécutées avec l'aide des technologies de l'information (TI) et d'autres moyens, comprenaient toute une gamme de programmes intéressant directement la région.

2. Malgré le ralentissement économique mondial, le CAPTT a contribué dans une large mesure à aider les pays en développement de la région à relever les défis des technologies nouvelles et émergentes et à en tirer partie. Les activités allaient de la formation d'experts à des services consultatifs pour le transfert de technologie et l'élaboration des politiques. Les services consultatifs et d'information proactifs du Centre visant à aider les PME à bénéficier de transfert de technologie en blocs, ont été rendus par différents moyens: réseaux d'information technologique et de transfert de technologie, partenariats avec des intermédiaires du transfert de technologie dans le monde entier, organisation de manifestations en rapport avec le transfert de technologie, périodiques et publications techniques, et usage de l'Internet.

3. En 2002, le CAPTT a coopéré dans les secteurs liés au transfert de technologie avec plus de 100 associations industrielles, chambres de commerce et organismes de développement d'entreprises dans 33 pays. Il a organisé ou coorganisé 55 manifestations en rapport avec le transfert de technologie (programmes de formation, ateliers régionaux, expositions, séminaires et réunions d'experts) dans 15 pays de la région: Bangladesh, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

4. S'agissant des écotechnologies, les activités ont porté principalement sur les technologies et techniques disponibles dans la région de l'Asie et du Pacifique et à des coûts abordables pour les PME. Le Centre s'est également efforcé de renforcer les partenariats et les réseaux de transfert d'écotechnologies entre institutions de transfert de technologie pour valoriser la coopération intra- et interrégionale. Le CAPTT, dans le cadre d'un projet financé par Environment Canada, oeuvre à l'établissement et à la mise en service d'un centre de formation sous-régional pour l'Association sud-asiatique de coopération régionale dans le cadre de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

5. Suite aux discussions qui se sont déroulées à la cinquante-huitième session de la Commission, en mai 2002, le CAPTT, en coopération avec l'Institut coréen de recherche en sciences biologiques et biotechnologiques, est en train d'élaborer un projet pour la constitution d'un réseau d'information biotechnologique en Asie. Le Centre a contacté ses agents de coordination dans différents pays membres pour leur demander de coopérer à la réussite de ce projet.

6. Les périodiques et les publications du CAPTT visent à tenir les PME et les décideurs au courant de l'évolution technologique la plus récente en rapport avec le transfert et l'acquisition de technologies. Les publications sont aussi le moyen de rapprocher fournisseurs et demandeurs de technologie. Le principal périodique publié par le Centre, *Asia Pacific Tech Monitor*, paraît régulièrement tous les deux mois et est distribué à 1 500 abonnés dans 70 pays. Les cinq périodiques bimensuels de son service d'information sur la technologie à valeur ajoutée (*Non-Conventional Energy, Waste Technology, Biotechnology, Food Processing* et *Ozone Layer Protection)* sont distribués à 4 500 abonnés dans 40 pays. Le Centre offre un accès électronique partiel à ses périodiques sur son site Internet <www.apactt.org>. Les utilisateurs peuvent également accéder par cette page d'accueil à des informations régulièrement mises à jour sur le CAPTT et ses services de transfert de technologie, ses activités de développement, ses services consultatifs, ses périodiques et publications.

7. Le CAPTT utilise de plus en plus l'informatique pour ses services de transfert de technologie. Pour aider les entrepreneurs et chefs d'entreprise, le Centre est en train de mettre au point un portail commercial pour les PME à forte composante technologique en Asie et dans le Pacifique, en coopération avec d'autres institutions partenaires de la région, ce qui constituera un centre Internet de services aux entreprises, en ligne et très complets. Le portail **www.technology4sme.com** offre aux PME des services de formation en ligne gratuits sur le développement de l'entrepreneuriat technologique, la gestion de l'innovation, le transfert de technologie et l'écoproductivité. Ce service est disponible à la fois en ligne et en version cédérom. Le portail facilite la communication et des interactions efficaces et ciblées entre entrepreneurs, investisseurs, spécialistes de la technologie, experts en développement des entreprises et décideurs car il donne accès à des informations sur les entreprises, les technologies et les possibilités d'investissement. Grâce à ce nouveau concept, le Centre facilite la création d'organismes modèles de transfert de technologie dans la région. Des institutions intéressées de Chine, Fédération de Russie, Inde, Malaisie, Philippines, République de Corée et Thaïlande, l'ont adopté comme modèle stratégique pour leurs propres services d'information technologique et de transfert de technologie et l'adaptent à leur environnement commercial national, notamment grâce à la traduction dans les langues locales. Ces organismes modèles constitueront des maillons importants du réseau régional d'intermédiaires pour le transfert de technologie qui doit être constitué par le CAPTT.

8. Dans le cadre des services d'appui à l'élaboration des politiques et programmes, services placés sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le CAPTT a exécuté un projet conçu pour faciliter le développement du secteur des TI en Mongolie afin de promouvoir les services électroniques transfrontières. Ce projet faisait le point des applications des TI aux fins du développement en Mongolie et a permis d'identifier les lacunes qu'il fallait combler par diverses interventions. Il a abouti à la création d'un mécanisme reliant les services existants avec des débouchés économiques et commerciaux à l'étranger et a facilité les services informatiques transfrontières.

9. Le programme du CAPTT pour la gestion des technologies au bénéfice des PME a été élargi et plusieurs programmes de coopération technique entre pays en développement ont été organisés dans des domaines liés aux TI et dans les secteurs de l'industrie alimentaire, des plantes médicinales, du bambou, des vêtements et des applications du commerce électronique. Pour promouvoir le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'informatique, le Centre a élaboré un programme sur la gestion des jeunes entreprises et expérimenté des cours de formation pilote de courte durée pour certains pays comme la République de Corée et la Chine. Il est maintenant proposé d'élaborer des programmes à l'intention des pays de la région de l'Indochine (Viet Nam, République démocratique populaire lao et Cambodge) pour renforcer les capacités des PME et des institutions en matière de gestion de jeunes entreprises, en coopération avec les institutions concernées par la gestion des technologies dans ces pays. Le Centre a également organisé des programmes de formation de formateurs dans des domaines spécialisés de la gestion des technologies pour promouvoir le renforcement des capacités et la mise en commun des données d'expérience concernant l'évaluation des technologies et la gestion du savoir.

10. Partant des résultats d'ateliers et d'activités de formation dans certains domaines, le Centre a mis au point des programmes spécifiques de démonstration de technologies modèles pour moderniser les secteurs traditionnels dans les régions rurales, comme le bambou, la transformation des fruits et légumes ainsi que les herbes médicinales et les médicaments traditionnels. Cette activité devrait améliorer la compétitivité des PME et favoriser la coopération sous-régionale, régionale et interrégionale tant au niveau des institutions qu'à celui des entreprises.

11. Étant donne l'intérêt et l'importance des technologies dans le domaine des plantes médicinales dans les pays de la région, le CAPTT est en train de constituer un réseau Asie-Pacifique pour la médecine traditionnelle et les plantes médicinales en coopération étroite avec le Département des sciences et des technologies de la Province de Hubei à Wuhan (Chine) avec la participation d'institutions d'autres pays membres. Ce réseau a vocation à devenir un centre d'échange d'information sur la technologie et le développement de la production des plantes médicinales et des médicaments traditionnels dans la région de l'Asie et du Pacifique et un centre commercial électronique pour la production d'herbes médicinales traditionnelles. Un portail bilingue a été réalisé pour ce réseau et il est déjà opérationnel.

12. En 2002, le CAPTT a renforcé son activité en faveur de l'autonomisation des femmes en vue de stimuler les activités entrepreneuriales des groupes féminins au niveau communautaire et à celui des chefs d'entreprise, aux échelles de production micro, petite et moyenne. Plusieurs activités ont été réalisées, notamment la facilitation des programmes techniques de formation et de familiarisation et des échanges de technologie entre organisations féminines, et la diffusion de matériels d'information technique. Parmi ces activités, on mentionnera en particulier la formation technique pratique dans les domaines de la gestion des déchets biologiques, de l'impression manuelle au bloc, des teintures naturelles et de la construction de bateaux, ainsi que la préparation d'un manuel sur la technologie et l'égalité entre les sexes, un manuel de formation sur les technologies de traitement des cocons et un livre/guide des entreprises de technologie à l'intention des femmes entrepreneurs s'intéressant aux technologies. Coopérant avec des organisations non gouvernementales et des organismes des Nations Unies, le Centre a œuvré à la mise au point de projets de TI viables à l'intention des femmes économiquement et socialement défavorisées.

13. Pour renforcer son infrastructure institutionnelle, le CAPTT a renforcé ses relations de travail avec les organisations internationales, institutions nationales, centres de recherche-développement et institutions du secteur privé dans les pays membres. Étant donné la croissance des activités du Centre et l'insuffisance de ses locaux, une demande a été adressée au Gouvernement indien il y a quelques années pour qu'il autorise le Centre à construire un étage supplémentaire dans le bâtiment qu'il occupe. Cette demande n'a pour le moment pas abouti.

14. Soucieux de renforcer son assise financière, le Centre a continué de fournir des services payants de transfert de technologie. Il a également obtenu l'aide de donateurs pour un certain nombre de programmes et projets, comme le projet de promotion du réseau de transfert de technologie au bénéfice des PME de la région de l'Asie et du Pacifique, financé par le Gouvernement allemand pour une période de trois ans, de décembre 1999 à décembre 2002. Le PNUD a financé un programme de développement de l'entrepreneuriat technologique au moyen de parcs d'entreprises scientifiques et technologiques et de pépinières d'entreprises. Plusieurs projets ont également été financés par le PNUD dans le cadre des services d'appui à l'élaboration des politiques et des programmes. Le Gouvernement indien a continué de fournir un appui institutionnel à la fois pour les installations d'accueil et les effectifs locaux. La Commission souhaitera peut-être connaître les nouvelles initiatives prises par le Centre pour obtenir un soutien financier en faveur de ses activités; on trouvera ci-après une liste de projets pour lesquels il a pu obtenir un engagement ferme des donateurs:

a) Centre sous-régional de formation et de transfert de technologie pour la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux (1 100 000 dollars canadiens de Environment Canada);

b) Garantie de qualité et renforcement de la compétitivité des exportations de fruits tropicaux dans la région de l'Asie et du Pacifique: contrôle de la qualité et certification, modernisation des techniques de traitement des fruits et stratégie de commercialisation (1 766 100 dollars des États-Unis provenant du Fonds commun pour les produits de base);

c) Renforcement des capacités de certains intermédiaires nationaux dans le développement de services informatisés de transfert de technologie au bénéfice des entreprises locales et intégration de leurs solutions Web au Réseau régional Asie-Pacifique informatisé pour le transfert de technologie (500 000 euros du Gouvernement allemand).

15. La multiplication des activités du Centre a rendu nécessaire un renforcement de ses effectifs. Des services d'experts sont indispensables dans certains domaines de spécialisation pour permettre au Centre d'atteindre ses objectifs. L'appui institutionnel du Gouvernement allemand qui a financé le poste de directeur, a pris fin avec l'achèvement de la première phase du projet relatif à la promotion du Réseau Asie-Pacifique de transfert de technologie au bénéfice des petites et moyennes entreprises. Le poste de conseiller technique a été financé principalement à l'aide de fonds affectés aux projets. Les Gouvernements philippin et vietnamien ont chacun détaché auprès du Centre des experts en transfert de technologie. Le CAPTT a fait appel aux services d'experts associés et d'experts détachés à titre gracieux et a recouru aux services des Volontaires des Nations Unies dans les domaines de la participation des femmes au développement, du transfert de technologie et des TI. Le Gouvernement indien a été invité à renforcer le soutien qu'il apporte au Centre pour permettre le recrutement de personnel local supplémentaire. Le Centre a fait appel à du personnel de projet, à des experts et à des consultants pour l'exécution de son programme de travail. Le service des transferts techniques de Shanghai a envoyé un de ses employés au CAPTT pour une formation de courte durée. Une coopération accrue des pays membres, en particulier par le détachement de personnel qualifié pour des services spécialisés, permettrait au Centre de mieux jouer son rôle de catalyseur.

## II. QUESTIONS À EXAMINER

16. La Commission est invitée à examiner les recommandations suivantes concernant les arrangements institutionnels:

- Il conviendrait de renforcer et de promouvoir davantage les activités du Centre dans ses cinq grands domaines d'activité et dans d'autres secteurs technologiques émergents.

- Sachant que le CAPTT a joué un rôle important pour promouvoir le développement technologique des pays membres et la coopération régionale dans les secteurs scientifique et technologique, les pays participants devraient envisager d'accroître leurs contributions au Centre.

- Il conviendrait de saisir la Commission, à sa cinquante-neuvième session, de la proposition d'accroissement de l'appui institutionnel au CAPTT.

- Il conviendrait de mieux faire connaître les activités du Centre, et la CESAP devrait organiser des réunions à l'intention des représentants de la communauté diplomatique à New Delhi et Bangkok, voire même une session du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP).

- Vu le caractère bénéfique de la pratique actuelle consistant à détacher des experts en transfert de technologie auprès du CAPTT, les pays sont invités à détacher des experts et du personnel d'encadrement auprès du Centre, en fonction de ses besoins.

17. La Commission est également invitée à examiner et à approuver les éléments de fond du rapport du Conseil d'administration qui figurent en annexe et à définir des orientations pour les activités du CAPTT, notamment par rapport aux recommandations.

*Annexe*

# RAPPORT SUR LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE POUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE À SA DIX-SEPTIÈME SESSION

Hanoi, 31 octobre et 1er novembre 2002

## I. RECOMMANDATIONS SOUMISES POUR EXAMEN ET ADOPTION À LA COMMISSION

1. Le Conseil d'administration, à sa dix-septième session, tenue les 31 octobre et 1er novembre 2002 à Hanoi a approuvé le rapport sur la dix-huitième réunion du Comité consultatif technique. Il s'est félicité des programmes du Centre dans les principaux domaines d'action, à savoir les services d'appui pour le transfert de technologie au bénéfice des PME, la gestion et l'innovation technologiques, les écotechnologies, les technologies émergentes et le développement de l'entrepreneuriat féminin. En 2002, ces programmes étaient axés sur le renforcement des capacités et de l'innovation technologiques et sur le réseautage sous-régional et régional. Le Conseil a formulé les recommandations ci-après:

- Il fallait que le Centre renforce ses activités dans les domaines mentionnés ci-dessus et les activités dans d'autres secteurs technologiques émergents devraient être encouragées dans l'intérêt des pays de la région.

- Le CAPTT jouant un rôle important dans la promotion du développement technologique des pays membres et la coopération régionale en matière scientifique et technologique, les pays participants devraient envisager d'accroître leurs contributions au Centre.

- Il fallait saisir la Commission, à sa cinquante-neuvième session, de la proposition d'accroissement de l'appui institutionnel au CAPTT.

- Il fallait mieux faire connaître les activités du Centre et la CESAP devrait organiser des réunions à l'intention des représentants de la communauté diplomatique à New Delhi et à Bangkok, voire même une session du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

- Vu le caractère bénéfique de la pratique actuelle consistant à détacher des experts en transfert de technologie auprès du CAPTT, les pays ont été invités à y envoyer des experts et du personnel d'encadrement, en fonction de ses besoins.

## II. RÉSUMÉ DES DÉBATS

2. Le Conseil d'administration était saisi d'un rapport sur les activités du Centre pendant la période allant de novembre 2001 à novembre 2002, du rapport du Comité consultatif technique sur sa dix-huitième session et d'un document sur l'appui institutionnel au CAPTT.

### A. Rapport sur les activités du CAPTT pendant la période allant de novembre 2001 à novembre 2002 et présentation du programme de travail

(Point 4 de l'ordre du jour)

3. Le Directeur du CAPTT a indiqué que le document, «Rapport sur les activités du Centre, novembre 2001-novembre 2002», donnait un aperçu des principales initiatives programmatiques du CAPTT, y compris des activités concrètes réalisées en 2002.

4. Il a présenté dans leurs grandes lignes les principaux projets et activités menés à bien par le Centre et informé le Conseil de leurs résultats et de leur impact. Il a décrit l'approche suivie par le Centre pour promouvoir le transfert de technologie dans la région dans les principaux domaines d'activité du CAPTT, à savoir les services d'appui pour le transfert de technologie au bénéfice des PME, la gestion et l'innovation technologiques, les écotechnologies, les technologies émergentes et le développement de l'entrepreneuriat féminin. Il a présenté les nouvelles initiatives et le futur programme de travail du Centre qui tenaient compte des recommandations formulées par le Comité consultatif technique à sa dix-huitième session.

5. Le Directeur a rendu compte de l'état financier du Centre s'agissant en particulier de ses infrastructures et des arrangements de coopération, de son assise financière et de ses ressources humaines. Il a présenté un état récapitulatif des fonds reçus par le CAPTT et des dépenses au cours de la période examinée. Il a souligné que si le CAPTT avait réussi à collecter des fonds importants pour des projets d'assistance auprès de donateurs bilatéraux et multilatéraux, l'appui institutionnel des membres était bien en-deçà du niveau minimum requis. Le CAPTT avait pu atteindre ses objectifs au cours de la période examinée et renforcer sa position d'organisme de transfert de technologie dynamique et bien connecté dans la région de l'Asie et du Pacifique.

### B. Rapport du Comité consultatif technique sur sa dix-huitième session

(Point 5 de l'ordre du jour)

6. Le Président de la dix-huitième session du Comité consultatif technique a présenté le rapport. La session s'était tenue du 28 au 30 octobre 2002 à Hanoi avec la participation de représentants de 13 pays: Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, République islamique d'Iran, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam, et d'un représentant de la CESAP.

7. Le Comité avait félicité le Centre pour les programmes exécutés dans ses cinq grands domaines d'activité: services d'appui pour le transfert de technologie au bénéfice des PME, gestion et innovation technologiques, écotechnologies, technologies émergentes et développement de l'entrepreneuriat féminin. En 2002, les activités avaient essentiellement porté sur le renforcement des capacités et de l'innovation technologique et sur le réseautage sous-régional et régional.

8. À sa dix-huitième session, le Comité consultatif technique avait recommandé d'inclure dans le programme de travail futur du Centre des activités spéciales dont certaines s'adressaient à certains pays membres en particulier. Conformément à la recommandation de la Commission à sa cinquante-huitième session et avec l'appui du Ministère coréen des sciences et de la technologie, un projet de réseau régional de biotechnologies en Asie était en cours d'élaboration en coopération avec l'Institut coréen de recherche bioscientifique et biotechnologique.

9. Le Comité avait regretté la décision de M. Jürgen Bischoff de renoncer à son poste de directeur du Centre. Il avait remercié celui-ci pour ses efforts et sa contribution au renforcement du transfert et de la gestion technologiques en Asie et dans le Pacifique et l'avait félicité pour son action en faveur de la réalisation des objectifs du CAPTT.

10. Les membres du Comité avaient remercié le pays hôte, le Viet Nam, pour l'excellente organisation de la session et pour sa chaleureuse et généreuse hospitalité.

11. Le Conseil a approuvé le rapport du Comité consultatif technique sur sa dix-huitième session. Il a recommandé que les activités proposées soient rapidement mises en oeuvre et que le Centre fasse rapport à la prochaine session du Conseil sur les progrès accomplis dans leur exécution. Le Conseil a estimé que le CAPTT devrait renforcer ses activités dans les domaines prioritaires. À cet effet, il l'a encouragé à coopérer avec ses agents de coordination pour évaluer les besoins de ses membres en matière de capacités technologiques et de gestion, de développement et de transfert technologiques. De l'avis du Conseil, la priorité devait aller aux activités régionales ou à celles qui intéressaient les groupes de pays ayant des besoins semblables ainsi qu'aux projets de démonstration et de réseautage.

## C. Appui institutionnel au CAPTT

(Point 6 de l'ordre du jour)

12. Le Conseil a été saisi du document concernant l'appui institutionnel au CAPTT, établi par le secrétariat de la CESAP. En présentant le document, le chef par intérim de la section des politiques des TIC de la Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace de la CESAP a souligné que depuis la création du Centre il y a 25 ans, les dernières années avaient été les plus fructueuses quant aux objectifs de promotion du transfert de technologie, de gestion des technologies et de coopération régionale, grâce au dévouement, au savoir-faire et à l'expérience de son personnel, en particulier de son directeur, et au fait que les pays de la région avaient reconnu

l'importance vitale de la science et de la technologie pour le développement durable à l'ère de la mondialisation. Si l'appui au programme du Centre progressait de manière continue, l'appui institutionnel était encore en-deçà du montant minimum estimé à 360 000 dollars des États-Unis pour maintenir un personnel de base, y compris le directeur, et pour l'entretien des locaux. Il a donc instamment prié tous les pays d'accroître leurs contributions au Centre.

13. Il a souligné que le Conseil avait, à sa dixième session, constitué un groupe de travail pour examiner les modalités pratiques de la création du fonds de dotation que la Commission avait approuvé à sa cinquante-septième session. La création du fonds n'ayant pas beaucoup progressé, il a suggéré que le Conseil réexamine la question.

14. Il a fait remarquer que le détachement d'experts et de personnel d'encadrement au CAPTT avait été utile car cela avait permis d'alléger la charge de travail du personnel déjà très sollicité du Centre. Cet arrangement avait également profité aux différents pays car il encourageait la coopération avec le Centre et les experts bénéficiaient d'une expérience de travail dont ils pouvaient tirer parti une fois rentrés dans leur pays. Les autres pays membres étaient donc invités à détacher des experts et du personnel d'encadrement auprès du Centre.

15. Il a suggéré des mesures supplémentaires pour renforcer et maintenir l'appui institutionnel, telles que l'accès payant aux réseaux CAPTT. Il a également proposé de mieux faire connaître les activités du Centre aux fonctionnaires gouvernementaux chargés de fixer le niveau de la contribution nationale au CAPTT.

16. Tout en soulignant une fois de plus le rôle important joué par le CAPTT pour promouvoir le développement technologique des pays membres et la coopération régionale en matière scientifique et technologique, le Conseil a été unanimement d'avis qu'il fallait accroître l'appui institutionnel au Centre pour renforcer encore les services précieux qu'il rendait aux pays de la région. Compte tenu de la décision prise à sa douzième session, en novembre 1997, selon laquelle la contribution minimale annuelle était de 20 000 dollars des États-Unis pour les pays en développement et de 5 000 dollars pour les pays les moins avancés, il a recommandé que les membres envisagent d'accroître leurs contributions actuelles afin de répondre aux besoins du Centre. Beaucoup d'agents de coordination du CAPTT n'étant pas habilités à prendre la décision finale concernant la contribution de leur pays, le Conseil a proposé d'organiser des réunions à l'intention des représentants de la communauté diplomatique à New Delhi et à Bangkok, voire même une session du CCRP, pour mieux faire connaître les activités du Centre. Il a en outre suggéré de saisir la Commission, à sa cinquante-neuvième session, de cette question et demandé que les agents de coordination du CAPTT informent la délégation de leur pays à la session de l'importance de la question.

17. La représentante de l'Organisation internationale du Travail a informé le Conseil de l'expérience de son organisation qui avait créé un fonds de dotation pour l'une de ses institutions. Cette expérience avait été très fructueuse et elle a proposé de fournir des détails complémentaires au CAPTT. À cet égard, le Centre a été prié de convoquer le groupe de travail constitué à la douzième session du Conseil d'administration, et comprenant des représentants de la Chine, de l'Inde, de la République islamique d'Iran et de la Thaïlande, pour mettre au point les modalités pratiques de la constitution du fonds de dotation et présenter un rapport au Conseil à sa dix-huitième session.

18. Le Conseil s'est félicité de la pratique actuellement suivie consistant à détacher des experts nationaux auprès du CAPTT, ce qui était utile pour le Centre et les pays concernés. Il s'est également félicité que d'autres pays se soient déclarés prêts à envoyer des experts et du personnel d'encadrement au Centre. Le Conseil a demandé que le Centre fournisse des informations sur ses besoins et sur les compétences requises pour les experts et le personnel d'encadrement.

## D. Date et lieu de la dix-huitième session du Conseil d'administration

(Point 7 de l'ordre du jour)

19. Le Conseil d'administration a remercié le Gouvernement philippin qui a offert d'accueillir sa dix-huitième session à Cebu, en novembre 2003.

## E. Questions diverses

(Point 8 de l'ordre du jour)

20. Au nom du pays hôte, le représentant du Gouvernement indien a déclaré que son pays offrait les installations d'accueil au CAPTT et qu'il en était le principal pourvoyeur d'appui institutionnel. Son gouvernement se félicitait des efforts louables du Centre. Le Conseil avait été informé que M. Jürgen Bischoff, Directeur du CAPTT, renonçait à ses fonctions. Le Gouvernement indien serait informé de cette décision et resterait en contact avec la CESAP et le Centre à cet égard. Il a suggéré que ces deux organisations consultent les pays membres sur cette question.

21. Il a noté l'effet multiplicateur des activités régulières du Centre dans la région et déclaré que le Gouvernement indien continuerait de lui apporter son soutien. L'Inde avait fourni des moyens techniques et du personnel spécialisé pour des programmes utiles organisés par le Centre dans la région, notamment dans le secteur de la gestion technologique.

22. Au nom de son gouvernement, il a exprimé sa gratitude aux Gouvernements allemand et néerlandais ainsi qu'à d'autres organisations pour leur appui et leur assistance. Il a prié les pays membres de donner les moyens nécessaires au Centre afin qu'il puisse renforcer ses activités et ses programmes au bénéfice des pays de la région.

23. Reconnaissant les efforts et la contribution de M. Jürgen Bischoff, Directeur du CAPTT, dans le renforcement du transfert de technologie et de la gestion technologique en Asie et dans le Pacifique, les membres du Conseil ont exprimé leur gratitude pour l'action qu'il a menée pendant neuf ans. Ils l'ont félicité notamment pour avoir contribué à la réalisation des objectifs du CAPTT, ce dont avaient grandement profité les pays membres. C'est avec regret que le Conseil prenait acte de la décision de M. Bischoff de quitter son poste. Les membres ont exprimé leur volonté de conserver des relations productives avec M. Bischoff dans ses nouvelles fonctions.

24. Le représentant de la Malaisie, qui n'avait pas pu participer à la dix-huitième session du Comité consultatif technique, a proposé d'accueillir certains programmes du Centre, en particulier ceux concernant la qualité de l'environnement, les technologies propres et la biotechnologie.

25. Les membres du Conseil ont également exprimé leur profonde gratitude et leur sincère appréciation au pays hôte, le Viet Nam, et en particulier MM. Thach Can et Thai Van Tan pour l'excellente organisation de la session à Hanoi et l'hospitalité dont avaient bénéficié tous les membres et qui leur avait permis de travailler dans les meilleures conditions.

## F. Adoption du rapport

(Point 9 de l'ordre du jour)

26. Le Conseil a adopté son rapport le 1er novembre 2002.

- - - - -